

Le mouvement des femmes évalue les engagements des chefs

Montréal, 22 mars 2007 - Les représentantes de 16 groupes nationaux de femmes ont récemment convié les chefs des partis politiques du Québec afin de leur demander des engagements fermes en matière d'égalité, de justice sociale et de lutte contre les discriminations. Alors que les partis québécois, libéral, Vert et Québec solidaire ont accepté l'invitation qui leur était lancée, l'Action démocratique du Québec n'a toujours pas donné suite à l'invitation. Ainsi, M. Dumont, qui pourtant ne cesse depuis le début de sa campagne de marteler que la famille est une des priorités majeures de son parti, refuse d'en discuter avec les groupes de femmes. « C'est inconséquent et inacceptable ! », déclare Michèle Asselin, présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ).

Les demandes et les engagements

Du côté du Parti québécois et du Parti libéral, certains engagements ont été pris, notamment en matière de maintien à domicile et de lutte contre les violences. Cependant, leurs réponses sont très décevantes en matière de lutte contre la pauvreté et la violence envers les femmes, d'éducation, d'accès aux soins de santé et de développement économique. Les groupes déplorent également le peu d'attention portée dans la présente campagne aux enjeux liés à l'immigration et à l'intégration des communautés culturelles. En fait, le Parti libéral a opté pour la continuité alors que nous souhaitons qu'il aille beaucoup plus loin en prenant des engagements plus substantiels, notamment en matière de lutte à la pauvreté et aux violences faites aux femmes. Suite au dépôt du budget fédéral, M. Charest a choisi d'utiliser la marge de manoeuvre dégagée par les transferts fédéraux du budget Flaherty pour baisser les impôts plutôt que d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté. Minimale, il aurait pu s'engager à indexer au coût de la vie toutes les prestations d'aide sociale et ne plus récupérer les pensions alimentaires versées aux enfants lorsque leur parent monoparental, en très grande majorité des femmes, reçoit de l'aide sociale ou de l'aide financière s'il est aux études ! Le Parti québécois n'a, quant à lui, pris aucun engagement sur la question des pensions alimentaires versées aux enfants déduites de la prestation de la sécurité du revenu et du programme de prêts et bourses. Il s'est cependant engagé à indexer les prestations de la sécurité du revenu.

Par ailleurs, du côté de Québec solidaire, plusieurs demandes ont reçu un écho favorable, notamment à propos de la lutte à la pauvreté, des violences faites aux femmes, du gel des frais de scolarité, ainsi que de la mise en place d'une politique familiale globale et cohérente. Quant au Parti vert, bien que le contenu de sa plate-forme électorale fasse peu de place aux préoccupations des groupes de femmes, le chef a été à l'écoute des demandes exprimées.

Quant à l'ADQ, bien que le parti n'ait pas donné suite à l'invitation qui lui était lancée, certaines annonces récentes font craindre le pire. En effet, la volonté exprimée de réformer l'aide sociale prévoit que 25 000 personnes assistées sociales retourneront sur le marché du travail au cours des 9 premiers mois d'un gouvernement de l'ADQ ; rien de moins ! Les groupes de femmes jugent cette proposition totalement irréaliste et irresponsable.

Violence envers les femmes, santé, emploi et services de garde

Depuis des années, les groupes de femmes réclament une vaste campagne de sensibilisation et d'éducation contre les violences envers les femmes. Le Parti libéral et le Parti québécois s'y sont engagés. En effet, alors que les groupes réclament un engagement de 25 M\$ sur dix ans, le PQ s'engage à y investir 5 M\$. Le Parti libéral, pour sa part, ne promet pas d'argent neuf. Quant à la question du financement des ressources qui viennent en aide aux femmes victimes de violence, les engagements chiffrés obtenus sont partiels et insuffisants ! Le Parti libéral s'engage à mieux financer les maisons d'hébergement et les centres de femmes, tandis que le Parti québécois augmentera le financement des centres d'aide et de

lutte contre les agressions à caractère sexuel. Toutefois, Québec solidaire appuiera les demandes de financement des groupes. Soulignons que tous les partis se sont engagés à régler, avec le gouvernement fédéral, la question de l'iniquité du financement des maisons d'hébergement pour les femmes autochtones.

Du côté de la santé, on observe des disparités importantes d'une région à une autre. Les femmes n'ont pas accès aux mêmes services de santé partout au Québec, notamment aux services d'avortement gratuit dans des délais acceptables. Bien que les partis libéral et québécois se soient montrés sensibles à cette situation, ils n'ont proposé aucune solution concrète. Les groupes craignent l'accélération de la privatisation. Soulignons les engagements positifs du PQ et du PLQ pour le développement de services de maintien à domicile, un enjeu très important pour les femmes puisque plus de 80 % des personnes qui viennent en aide à un proche en perte d'autonomie sont des femmes.

Le mouvement des femmes réclame également des politiques gouvernementales actives ciblées qui donneront des résultats en termes de création d'emplois stables, à salaires décentes et accessibles aux femmes. Le Parti québécois souscrit à la nécessité d'une intervention de l'État à ce titre mais, comme le Parti libéral, ne s'engage pas fermement dans la voie de la création de l'emploi.

Du côté de la conciliation famille-travail-études, les partis québécois et libéral s'engagent à un investissement de 200 M\$ dans le réseau des services de garde afin de créer 20 000 places. D'autre part, les groupes de femmes s'opposent fermement à la stratégie développée par l'ADQ qui promet 100 \$ par semaine pour chaque enfant qui ne fréquente pas un service de garde subventionné. Ils soulignent que plus des deux tiers des mères de jeunes enfants sont sur le marché du travail. La priorité est donc d'accélérer le développement de places pour répondre à l'ensemble des besoins. Soulignons que l'aide aux familles devrait s'orienter vers les familles à revenus modestes et celles de la classe moyenne et que la mesure la plus juste demeure la fiscalité.

Parce que le vote des femmes, ça compte à 100 % !

Rappelons que bien qu'ils soient politiquement engagés, les groupes de femmes demeurent non partisans et n'accordent donc leur appui à aucun parti politique. Ils encouragent plutôt toutes les Québécoises à juger elles-mêmes des engagements des partis et à exercer leur droit de vote le 26 mars prochain. « En exprimant notre choix, nous exerçons un droit essentiel acquis grâce aux luttes menées par nos grands-mères suffragettes. Parce que le vote des femmes, ça compte à 100 % ! », de conclure Mme Asselin.

Renseignements ou demande d'entrevue :
Stéfany Ranger, LCOM Communication, 514 393-3178
ou Linda Lévesque, 514 393-3178, cellulaire : 514 242-8909

Sources : Afeas; Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine; Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail; Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec; Fédération des femmes du Québec; Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec; Fédération du Québec pour le planning des naissances; L'R des centres de femmes du Québec; Nouveau Départ; Regroupement Naissance-Renaissance; Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale; Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel; Relais-femmes; Réseau des lesbiennes du Québec; Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec; Réseau québécois pour la santé des femmes

